

ASSOCIATION
FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE

7^{ème} CONGRÈS DE L'A.F.S.



«SOCIOLOGIE DES POUVOIRS
POUVOIRS DE LA SOCIOLOGIE»

AMIENS
{3-6 JUILLET 2017}

Le comité exécutif de l'AFS tient à remercier l'équipe du CURAPP pour l'organisation de ce congrès, et particulièrement (par ordre alphabétique) : **Eric Brun, Rémy Caveng, Nathalie Devèze, Clara Deville, Bertrang Geay, Sébastien Lehembre, Élodie Lemaire, Valérie Pacaud, Corinne Robinson, Juliette Soissons.**

Nous remercions également le **CURAPP-ESS, l'UPJV, l'UFR de Sciences Humaines et Sociales, Philosophie, la MESHS, Amiens Métropole**, ainsi que la **Mairie d'Amiens** pour l'appui décisif qui nous a été apporté tout au long de l'organisation de cet évènement.

Enfin, un très grand merci aux **équipes technique, administrative et informatique** des pôles Cathédrale, Arts et Sciences de l'UPJV.



Avertissement

Ce programme est basé sur les informations mises en ligne par les participant.e.s et organisées par les responsables des réseaux thématiques à la date du 20 mai 2017.

Les changements de dernière minute ou les ajouts survenus depuis cette date ne sont accessibles que sur le site de l'Association Française de Sociologie et plus particulièrement dans le programme en ligne.

Sommaire

Planning Général – 3
Sessions Plénières – 4-5
Conférences Débats – 6-7
La vie de l'association – 8-9
Programme des Semi-plénières 1 – 10-12
Semi-plénières 2 – 13-15
Semi-plénières 3 – 16-18
Semi-plénières 4 – 19-21
Programme général des RT – 22-27
Informations pratiques – 28

Semi-plénières

Session 1

Mardi 4, 14h

- 1.1 « Comment devient-on chercheur·e critique ? »
- 1.2 « La question des réfugié.e.s instrumentalisations, pouvoirs et postures. Perspectives internationales »
- 1.3 « Radicalisations politiques : que peut la sociologie ? »

Session 2 - Mardi 4, 16h30

- 2.1 « À quoi bon parler encore de classes sociales ? »
- 2.2 « Justice sociale, justice environnementale »
- 2.3 « Les écoles du pouvoir »

Session 3 - Mercredi 5, 11h

- 3.1 « Quelles savoirs, quelles enquêtes sur la structure du pouvoir économique contemporain ? »
- 3.2 « Mondes du travail, conflits du travail »
- 3.3 « Réseaux de pouvoir et pouvoir des réseaux »

Session 4 - Jeudi 6, 14h

- 4.1 « La socialisation : une idée neuve ? »
- 4.2 « Les journalistes et la sociologie : un sport de combat peu pratiqué ? »
- 4.3 « La formation de "l'esprit de corps". Recrutements, savoirs d'écoles et pratiques de métiers dans l'institution policière »

Planning Général

Lundi 3 juillet	Mardi 4 juillet	Merc. 5 juillet	Jeudi 6 juillet
9h-10h Accueil		9h-10h30 Session 5 RT	
<i>Pause Café</i>	9h30-11h00 Session 3 RT		9h30-10h30 AG RT
		<i>Pause Café</i>	<i>Pause Café</i>
10h30-12h30 Session 1 RT	<i>Pause Café</i>	11h-13h Semi-plénières 3	11h-13h Session 6 RT
	11h30-13h00 Session 4 RT		
		13h-14h Plénière Turquie	
14h-16h Plénière d'ouverture B. Skeggs P. Boucheron	14h-16h Semi-plénières 1	14h-16h AG	14h-16h Semi-Plénières 4
<i>Pause Café</i>	<i>Pause Café</i>	<i>Pause Café</i>	<i>Pause Café</i>
16h30-18h Session 2 RT	16h30-18h30 Semi-plénières 2	16h30-18h30 Etats généraux	16h30-18h Session 7 RT (bonus)
		18h30 Élection de la présidence de l'AFS	
	19h-21h Conférence/ Débat Bernard Lahire Igor Martinache		
		20h-00h Soirée Cirque d'Amiens	

Sessions Plénières

Beverley Skeggs s'exprimera en anglais, et son propos sera accompagné d'une présentation sous forme de diapositives en français.

Beverley Skeggs est professeure de sociologie au *Goldsmiths College* de l'Université de Londres depuis 2004. Avant cela, elle a dirigé avec Celia Lury le département de *Women's studies* de l'université de Lancaster de 1996 à 1999, puis occupé une chaire de sociologie à l'université de Manchester de 1999 à 2004. Sa thèse de doctorat, soutenue à l'Université de Keele en 1986, était consacrée à la manière dont des femmes jeunes, blanches et de classe

populaire s'impliquaient dans la construction de leurs propres subjectivités en relation avec les structures plus larges de classe et de genre.

Comptant parmi les spécialistes les plus reconnu.e.s des *cultural studies* et de la pensée féministe, Beverley Skeggs a publié une cinquantaine d'articles scientifiques et le même nombre de chapitres d'ouvrages. Elle est également l'auteure de plusieurs livres, dont le très remarqué *Formations of Class and Gender : Becoming Respectable* en 1997. Traduit en français en 2015 sous le titre *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire* (Agone), celui-ci s'appuie sur une enquête de plus de dix ans auprès de jeunes femmes de classe populaire suivant une formation aux métiers du *care* dispensée dans un lycée du nord-est de l'Angleterre, où Beverley Skeggs a enseigné pendant sa thèse (elle-même issue d'un milieu modeste, elle s'était inscrite dans une formation professionnelle de ce type avant d'arriver à l'université par des voies détournées). En montrant que les femmes sur lesquelles elle a

enquêté sont préparées, non seulement à occuper un éventail restreint de métiers, mais aussi « une position de classe et de sexe », elle prend le contre-pied de l'idée selon laquelle le « soi » primerait aujourd'hui sur l'appartenance de classe.

Depuis une vingtaine d'années, Beverley Skeggs a monté et co-dirigé plusieurs projets financés par l'ESRC (*Economic and Social Research Council*), l'agence britannique de la recherche sur les questions économiques et sociales. L'un d'entre eux a donné lieu à la publication du livre *Sexuality and the Politics of Violence and Safety* (Routledge, 2003). Un autre projet, réalisé entre 2005 et 2008, portait sur la fabrique d'une économie morale à travers la télé-réalité. Ses résultats ont été publiés dans le livre co-écrit avec Helen Wood : *Reacting to Reality TV. Audience, Performance and Value* (Routledge, 2012). Enfin, en septembre 2013, elle a lancé un nouveau projet ESRC intitulé « Une sociologie de la valeur et des valeurs ».

Rédactrice en chef de *The Sociological Review* de 2011 à 2016, Beverley Skeggs encadre et a encadré de nombreux/ses doctorant.e.s.

Beverley Skeggs

« Tracking and Trading peoples: infrastructures of power and the sociological significance of classification by stealth »

Lundi 3 Juillet
14h - 15h

**Pôle Cathédrale,
Amphithéâtres Condorcet & Montesquieu**

« Une insulte à toutes les sciences sociales » : c'est en ces termes que le professeur au Collège de France, Patrick Boucheron, qualifiait en 2016 les charges de l'ex-Premier ministre Manuel Valls contre les explications sociologiques apportées aux formes de violence contemporaine. L'historien prenait alors position contre « les crispations réactionnaires » des temps présents. Il s'y attaque encore plus radicalement avec l'ouvrage *Histoire mondiale de la France* (Seuil, 2017), qu'il a dirigé en affichant l'ambition politique de « mobiliser une conception pluraliste de l'histoire contre l'étrécissement identitaire qui domine aujourd'hui le débat public » (p. 7). Dans un tout autre style et format, l'essai *Prendre dates. Paris, 6 janvier - 14 janvier 2015* (Verdier, 2015), co-écrit avec Mathieu Riboulet, illustre un autre registre d'intervention publique mobilisé par ce médiéviste soucieux de réconcilier littérature et sciences sociales, « art du récit » et « exigence critique ». *Faire profession d'historien* (Publications de la Sorbonne, 2010), c'est ainsi pour Patrick Boucheron nourrir une réflexion épistémologique sur les façons de produire un discours à la fois savant et engagé, à travers une écriture vivante.

Tel est le fil rouge qui traverse tous les travaux de cet éminent spécialiste de l'histoire urbaine italienne et de l'expression monumentale du pouvoir princier, titulaire depuis 2015 de la chaire « Histoire des pouvoirs en Europe occidentale, XIII^e-XVI^e siècle ».

Que ce soit à travers ses enseignements (à l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud de 1994 à 1999, puis à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne), ses publications (*Léonard et Machiavel*, Verdier, 2008 ; *L'histoire du monde au XV^e siècle*, Fayard, 2009 ; *L'entretemps. Conversations sur l'histoire*, Verdier, 2012 ; *Conjurer la peur. Sienne 1338. Essai sur la force politique des images*, Seuil, 2013, rééd. 2015), ses activités d'édition (membre du comité de rédaction de la revue *L'Histoire*, directeur de la collection « L'univers historique » aux éditions du Seuil) ou de popularisation (membre du conseil scientifique des Rendez-vous de l'Histoire de Blois ou de celui du Mucem à Marseille), Patrick Boucheron pratique une histoire à la fois « inquiète » et « joyeuse », laquelle procède par enquête rigoureuse et par désir, désir de partager le plaisir de la recherche, désir aussi « d'affirmer aujourd'hui l'énergie joyeuse d'une intelligence collective » (*Histoire mondiale de la France*, ib., p. 13).

Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, il affirmait que « nous avons besoin d'histoire car il nous faut du repos. Une halte pour reposer la conscience, pour que demeure la possibilité d'une conscience - non pas seulement le siège d'une pensée, mais d'une raison pratique, donnant toute latitude d'agir. [...] Aussi devons-nous du même élan revendiquer une histoire sans fin - parce que toujours ouverte à ce qui la déborde et la transporte - et sans finalités. Une histoire que l'on pourrait traverser de part en part, librement, gaiement, visiter en tous ses lieux possibles, désirer, comme un corps offert aux caresses, pour ainsi, oui, demeurer en mouvement ». En énonçant ainsi « ce que peut l'histoire », Patrick Boucheron nous interroge sur ce que peut la sociologie.

Patrick Boucheron

« Histoire et sociologie
des pouvoirs : partages,
confrontations,
circulations »

**Lundi 3 Juillet
15h - 16h**

**Pôle Cathédrale,
Amphithéâtres Condorcet & Montesquieu**

Conférences...

« L'extension du domaine de la sociologie : connaître, diffuser, enseigner »

La sociologie a subi des attaques publiques ces dernières années en France. Des attentats suivis de discours politiques soulignant l'extrême gravité de la situation et appelant à la plus grande sévérité de la réplique, puis des commentaires négatifs réagissant aux interrogations publiques, d'acteurs politiques ou de chercheurs, sur les raisons et les conditions de ces attentats, et surtout sur les processus qui ont conduit à la situation présente. Des critiques de l'« excuse sociologique » ou de la « culture de l'excuse » qu'incarneraient les sciences sociales ont ainsi été formulées par des éditorialistes, des essayistes ou des acteurs politiques à partir d'une philosophie de la « responsabilité individuelle » et du « libre arbitre », nécessitant de rappeler ce que font les sciences sociales et à quoi elles peuvent servir.

Mais si la sociologie est directement attaquée, c'est parce qu'elle a acquis un certain poids et une présence publique non négligeable. J'évoquerai ici les chantiers d'avenir en vue d'une triple extension de notre discipline : 1) extension cognitive des domaines d'étude couverts et des ambitions scientifiques ; 2) extension du domaine de la diffusion ; 3) extension du domaine de l'enseignement. On nous reproche souvent d'être sur la défensive, alors passons donc à l'offensive...

Bernard Lahire est notamment l'auteur de *Monde pluriel : Penser l'unité des sciences sociales* (Le Seuil, 2012) et *L'esprit sociologique* (La Découverte, 2007). Plus récemment, il a publié *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »* (La Découverte, 2016).

Bernard Lahire, École normale supérieure de Lyon et membre senior de l'Institut Universitaire de France.

« Faire l'économie des sciences sociales au lycée ? Des mobilisations feutrées pour enlever le "social" des SES »

Introduites il y a tout juste 50 ans dans l'enseignement secondaire, les sciences économiques et sociales avaient pour mission explicite d'ouvrir l'école sur la société en recourant à un "champ de savoirs multiples". Dès l'origine, ce souci d'intégrer l'économie aux

autres sciences humaines et sociales, et en particulier la sociologie, n'a cependant pas fait l'unanimité et suscité différentes mobilisations, émanant tant de la sphère patronale que de l'Éducation nationale elle-même pour réduire cet enseignement à la seule économie néoclassique. Nous proposons de revenir ici sur ces mobilisations, leurs "entrepreneurs de cause" et leurs arènes, en insistant tout particulièrement sur le dernier épisode

en date avec les rapports de l'Académie des sciences morales et politiques. Car au-delà d'un exemple particulier de conflit social autour de l'éducation, c'est bien la question des finalités de l'enseignement scolaire qui sont posées, et en leur sein de la place de la sociologie.

Forte de 1600 adhérent-e-s, l'APSES s'emploie à défendre la place des SES au lycée ainsi que le pluralisme des disciplines et des courants en leur sein. Certain-e-s de ses adhérent-e-s ont notamment contribué à l'ouvrage : Marjorie Galy, Erwan Le Narder, Pascal Combemale (dir.), *Les sciences économiques et sociales*, Paris, La Découverte, 2015.

Igor Martinache, Clersé, Université Lille I, Vice Président de l'Association des professeurs de Sciences économiques et sociales (Apses).

« Défendre les sciences sociales ? »

Bernard Lahire & Igor Martinache

**Mardi 4 Juillet
19h-21h**

**Pôle Cathédrale, Amphithéâtres
Condorcet & Montesquieu**

...Débats

L'objectif de cette session est de faire un point sur la situation des universitaires turcs dans le contexte d'autoritarisme nationaliste et de répression qui sévit actuellement en muselant toute liberté d'expression et de pensée.

Sezin Topçu (EHESS) entamera par une présentation d'ensemble de la situation politique actuelle en Turquie.

Meral Camci (Visiting Scholar, Johannes Gutenberg University of Mainz), proposera ensuite un témoignage : « Academic Freedoms and The Case of Academics for Peace in Turkey ». Actuellement basée en Allemagne, Meral Camci est l'une des figures phares et emblématiques du mouvement des universitaires pour la paix. Elle fait partie des quatre universitaires emprisonnés pour avoir signé, en janvier 2016, une pétition réclamant la fin de la guerre menée par l'armée turque dans les provinces kurdes. Après avoir été libérée, elle a perdu son emploi ainsi que l'essentiel de ses droits de citoyenne en Turquie.

Sylvie Monchatre (Université de Strasbourg, SAGE) présentera « Pinar Selek, une sociologue dans la tourmente depuis 19 ans », au nom du comité de coordination des collectifs universitaires de soutien à Pinar Selek à l'origine de la tribune **"Pinar Selek,**

symbole de la résistance démocratique en Turquie" parue dans Médiapart le 13 avril 2017 : « "Nous demandons au gouvernement français de contribuer à sécuriser l'avenir de Pinar Selek en France". Ce texte a été rédigé par un collectif de 14 universitaires et signé par de nombreuses personnalités issues des milieux académiques, intellectuels et médiatiques qui appellent d'urgence à des actions en faveur de son acquittement définitif ».

<https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/130417/pinar-selek-symbole-de-la-resistance-democratique-en-turquie>

« Quand la recherche libre devient la cible d'un pouvoir autoritaire: le cas de la Turquie »

Sezin Topçu, Meral Camci & Sylvie Monchatre

Mercredi 5 Juillet
13h - 14h

Pôle Cathédrale Amphithéâtre Decoopman

La vie de l'association

Mercredi 5 Juillet

Assemblée Générale

Pôle Cathédrale, amphithéâtres Condorcet & Montesquieu

14h00 - 16h00

- Rapport moral : présentation, discussion et vote
- Rapport financier : présentation, discussion et vote
- Socio-Logos, la revue de l'AFS : activités, politique du comité de rédaction
- Vote pour le renouvellement partiel du Comité Exécutif de l'AFS

18h30

- Proclamation des résultats des élections
 - Vote pour la présidence de l'AFS

20h00

Soirée du congrès

**Cirque Jules Verne
Place Longueville, 80000 Amiens**

Fanfare, Apéritif dinatoire, Dancefloor

Les Etats Généraux du Congrès sont un moment privilégié pour échanger et débattre des grands enjeux de notre discipline. Cette dernière, comme les sciences humaines en général, offre un cadre méthodologique et théorique particulièrement fécond pour penser les évolutions générales et spécifiques de nos organisations de travail comme de nos manières de travailler, autrement dit de faire de la sociologie. En cette année électorale, sans doute prémisse à de nouveaux bouleversements, trois communications complémentaires aborderont des questions particulièrement sensibles touchant nos institutions et celles et ceux qui y travaillent ou aspirent à y travailler. Comme le veut l'usage, les communications seront suffisamment courtes pour que les échanges soient aussi nourris que possible, venez nombreux !

Christophe Granger, auteur de *La destruction de l'université française* (2015), développe une réflexion largement armée historiquement pour comprendre dans quelle configuration (néo-libérale ? managériale ? post-service public ?) nous nous trouvons et quels en sont les effets sur les valeurs et les modes de fonctionnement de l'université contemporaine.

Christian Topalov (CMH, EHESS) présentera les principaux résultats d'une grande enquête prosopographique (réalisée avec **Joël Laillier**) sur les trajectoires et les propriétés sociales, professionnelles, institutionnelles de celles et ceux qui gèrent, encadrent et évaluent nos disciplines (dans le cadre des Agences comme l'ANR ou l'HCERES, mais aussi au CNU ou au comité national du CNRS) : dans quelle mesure peut-on dire que nous sommes collectivement encore évalués par nos pairs, selon quelles modalités et pour combien de temps ?

Enfin, après une nouvelle année de luttes, menées au plan national et local, des représentant-e-s du **Collectif des Précaires mobilisés** viendront rappeler le sens de leurs luttes, leurs principales revendications et présenteront leurs analyses sur le monde académique tel qu'il est en train de se transformer sous nos yeux.

Présidence :

Christel Coton, CESSP, Université Paris 1, élue au CNU 19 et au CA de l'ASES

Iris Loffeier, HESAV (Lausanne), élue au CE de l'AFS

États Généraux de la sociologie

Christophe Granger, Christian Topalov & le Collectif des Précaires mobilisés

Pôle Cathédrale, amphithéâtres Condorcet & Montesquieu

**Mercredi 5 Juillet
16h30 - 18h30**

Programme des semi-plénières

Cet atelier propose de discuter et de participer à un projet de recherche en cours, mené par de jeunes chercheur·e·s en sociologie, en urbanisme et en science politique. Le projet DOC 2000 interroge les socialisations politiques, les trajectoires sociales et professionnelles de celles et ceux qui réalisent des travaux de recherches en sciences sociales en adoptant des perspectives envisagées comme « critiques », depuis le début des années 2010. En examinant les conditions de production dans lesquelles s'inscrivent ces jeunes chercheur·e·s, leurs différentes socialisations (familiale, politique, universitaire, etc.), l'existence d'un possible

Mardi 4 Juillet 14h - 16h

1.1 « Comment devient-on chercheur·e critique ? »

Pôle Cathédrale, amphithéâtre Decoopman

Atelier de recherche participatif du groupe DOC 2000, présenté et coordonné collectivement : **Ait Ali Nawel** (EHESS), **Clément Garance** (Lab'Urba), **Giuriati Tommaso** (LAMES/LISE), **Gimenez Elsa** (LACCUS, CEMTI), **Guenot Marion** (CRESPPA-Labtop), **Lamblin Célia** (LAMES/LPED), **Mazières Vaysses Adrien** (CRESPPA-Labtop), **Posado Thomas** (CRESPPA-CSU), **Tournon Mariana** (Lab'Urba), **Vacher Kevin** (CRESPPA-CSU), **Valegeas François** (LPED/Lab'urba).

¹ Le groupe de recherche DOC 2000 est soutenu par l'Université Paris 8, l'ED 401, le CRESPPA, le LAMES et le LPED.

sociaux, professionnels et politiques dits « atypiques ». Il s'agit pour nous de réfléchir au coût d'entrée politique pour ces doctorant·e·s qui, s'insérant dans un champ universitaire perçu comme inerte et conservateur, doivent faire face à certaines désillusions et négocier la conversion d'un capital militant en un capital professionnel légitime.

Au-delà de l'identification des moments fondateurs, il s'agit de réfléchir aux référents et cadres théoriques mobilisés par cette nouvelle génération. Face à la proclamation d'une fin de l'histoire et des idéologies et à l'instauration d'un climat sécuritaire et raciste, les jeunes chercheur·e·s en sciences sociales s'approprient des manières de faire qui relèvent, tant dans leurs pratiques que dans leurs positionnements théoriques, de développements dits engagés (Gramsci, Marx, Ecole de Francfort, productions anglo-saxonnes telles que les différentes *Studies*...).

Cette recherche au long cours met en cause *de facto* la distinction entre enquêteur·trice·s et enquêté·e·s. Appartenant nous-mêmes au groupe étudié, nous proposons un cadre original de travail, à même d'élargir le seul groupe de recherche à l'ensemble des jeunes chercheur·e·s souhaitant participer à ces réflexions. Cet atelier permettra donc, au-delà de la présentation du travail en cours, d'ouvrir la seconde séquence de cette recherche participative et d'expérimenter le dispositif méthodologique original imaginé. Nous vous invitons donc, jeunes chercheur·e·s sensibles à la critique, politiquement engagé·e·s ou non à venir interroger collectivement nos propres parcours et notre environnement professionnel.

La question des réfugié.e.s est une question sociale, politique et sociologique et c'est bien dans ces trois dimensions que cette semi-plénière se propose de l'analyser, en donnant la parole à des chercheur.e.s issu.e.s de différentes disciplines des sciences humaines et sociales (sociologie, histoire et géographie). La question des réfugié.e.s cristallise des interrogations portant tout à la fois sur la sociologie des pouvoirs, et sur les pouvoirs de la sociologie. Elle interroge la transformation de nos sociétés et nos manières de les analyser.

La migration des réfugié.e.s fait régulièrement irruption dans l'espace public européen depuis une vingtaine d'années. On l'a encore constaté avec force depuis 2015. Des femmes, des hommes, des enfants qui fuient la guerre en Syrie, des hommes, souvent jeunes qui continuent à fuir les conflits afghan et irakien, des Érythréens, des Kurdes, et tant d'autres, moins visibles dans les journaux télévisés et dans la presse papier. Les pays européens semblent découvrir avec stupeur l'ampleur du phénomène de l'exil et les termes de « crise migratoire », « crise des migrants » et de « crise des réfugiés » occupent les premiers titres et les communiqués de presse de la Commission européenne. Journalistes et politiques s'essaient à des tentatives de clarification sémantique, non exemptes de certaines représentations hiérarchisantes quant à leur légitimité statutaire : les personnes sont qualifiées selon les cas de « réfugié.e », de « réfugié.e de guerre », de « demandeur d'asile », de « migrant.e économique », de « sans papier », « clandestin.e », « irrégulier.ère ». Des dispositifs émotionnels médiatico-politiques relatent les drames liés à la traversée des exilé.e.s. Le droit international, et plus précisément la Convention de Genève de 1951 et le protocole de New York de 1967, est convoqué comme un socle universaliste pour un engagement des États en faveur de l'accueil des réfugié.e.s. Parallèlement, de nouvelles frontières se dressent en Europe et dans le monde, des frontières géographiques et symboliques et de nouvelles formes de délit sont érigées, comme le « délit de solidarité ».

Ainsi, si la migration des réfugié.e.s est loin d'être un phénomène nouveau, son ampleur, la diversification de ses foyers et sa médiatisation à l'échelle internationale lui donne bien dès 2015 un caractère exceptionnel. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) indique dans son rapport annuel 2016, que plus de 65 millions de personnes se trouvent aujourd'hui en situation de déracinement dans le monde, parmi lesquelles 21,3 millions de réfugié.e.s, 10 millions d'apatrides et plus de 107 000 réfugié.e.s dits réinstallé.e.s.

Toutes les parties du monde sont concernées, à des degrés différents. Mais bien que ce soient les pays frontaliers des zones de guerre qui accueillent le plus de réfugié.e.s dans le monde, l'Europe est sans doute l'espace dans lequel la « question des réfugié.e.s » est devenue un des principaux sujets de préoccupation publique et un enjeu idéologique dans les compétitions électorales.

Les quatre intervenant.e.s aborderont plusieurs aspects de cette question : les tendances migratoires des réfugié.e.s, les effets des dispositifs et des politiques d'accueil ou d'enfermement sur les parcours des réfugié.e.s, les catégories migratoires et leur résistance malgré les tentatives de déconstruction historique et sociologique, le rôle et le pouvoir des chercheur.e.s en sciences sociales dans l'analyse de la problématique des « réfugié.e.s » et la place que cette problématique occupe dans la sociologie aujourd'hui.

Mardi 4 Juillet
14h - 16h

1.2 « La question des réfugié.e.s instrumentalisations, pouvoirs et postures. Perspectives internationales »

Pôle Cathédrale, amphithéâtre Condorcet

CE de l'AFS et RT2

Anouche Kunth, historienne, CNRS, Migrinter (UMR 7301)

Olivier Clochard, géographe, CNRS, Migrinter (UMR 7301)

Ingrid Tucci, sociologue, CNRS, Lest (UMR 7317)

Albena Tcholakova, sociologue, Cresppa (UMR 7217)

Animation : **Elsa Lagier** (sociologue, DynamE, RT 2)

On ne compte plus le nombre d'appels à projets, séminaires, journées d'études, ou encore fléchages de postes autour des questions de « radicalisation » – sous-entendue « islamique », puisque cet engouement est directement lié aux attentats de janvier 2015 dits de « Charlie ». Dès le lendemain de cet épisode tragique, un plan de « Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République » a été engagé par la ministre de l'Éducation, Najat Vallaud-Belkacem, incluant le soutien de la recherche « sur une discipline et une thématique spécifiques : l'islamologie d'une part, et la thématique de la radicalisation d'autre part, car elles souffrent aujourd'hui d'un

Mardi 4 Juillet 14h - 16h

1.3 « Radicalisations politiques : que peut la sociologie ? »

Pôle Cathédrale, amphithéâtre Montesquieu

CURAPP

Vanessa Codaccioni, Université Paris 8 - CRESPPA CSU, exposera ses travaux de sociologie historique sur la justice d'exception en France et le développement des dispositifs juridiques d'antiterrorisme.

Vincent Geisser, CNRS, IREMAM, présentera les résultats d'une recherche en cours sur les actions et les mobilisations des organisations musulmanes face au « terrorisme » et face aux « demandes » des pouvoirs publics.

Thomas Pierret, Université d'Édimbourg, nous parlera enfin de ses recherches sur les dynamiques de radicalisation et de déradicalisation de groupes jihadistes en Syrie.

Animation : **Marie Vannetzel** (CNRS, CURAPP-ESS)

déficit d'emplois et d'étudiants.» Depuis, une dizaine de postes ont ainsi été créés dans divers établissements et différentes sections (Paris 1 science politique, Strasbourg islamologie, Aix-Marseille islamologie etc.). De façon parallèle, le CNRS a rapidement lancé un appel « Attentats-Recherche » puis une « mission interdisciplinarité » sur les « comportements violents », organisé une école thématique « radicalisation » et plusieurs colloques, fléché de postes de chargés de recherche « sur des profils "sciences du comportement" et des thématiques "violence", "discriminations" ». L'ANR et, au niveau européen, l'ERC n'ont pas été en reste avec le défi 9 « Liberté et sécurité de l'Europe, de ses citoyens et de ses résidents » du plan d'action 2016 de l'ANR et les projets FP7 et H2020 (Radicalisation awareness Network, Virtual Center of Excellence for Research and Violent Online Political Extremism). Enfin, l'alliance ATHENA a rendu un rapport remarqué en mars 2016, prétendant faire le bilan des « recherches sur les radicalisations, les formes de violence qui en résultent et la manière dont les sociétés les préviennent et s'en protègent ». Dans sa préface à ce rapport, Alain Fuchs

précisait l'orientation qu'il souhaitait donner à la recherche en sciences humaines et sociales sur ces questions: « Que dirait-on de découvertes dans le domaine de la santé qu'on n'aurait pas cherché à "transférer" dans la société ? Certes, la question de l'innovation et du transfert se pose de façon très différente en sciences sociales. Mais il faut savoir ce qu'on fait des résultats, surtout dans un domaine où une part de la recherche concerne, justement, ce qu'il faudrait faire. Comment passer de la connaissance à l'action si, de fait, celui qui produit de la connaissance n'a pas de levier d'action ? »

La recherche-action sur « la radicalisation » est donc devenue un mot d'ordre de la demande publique. Face à cette injonction, que peut la sociologie ? Cette semi-plénière abordera le double défi qui se présente: D'une part, comment, en tant que sociologues, aborder les enjeux théoriques et les problèmes méthodologiques que pose l'étude des phénomènes de radicalisation, envisagés non seulement du point de vue des groupes militants radicalisés, mais aussi de leur traitement par l'État et de l'impact politique de cette gestion étatique ? D'autre part, comment résister à cette tentative d'enrôlement des savoirs par la puissance publique, alors même que, sur ces questions précisément, celle-ci n'hésite pas à accuser les sociologues de « sociologisme » ? Comment préserver l'autonomie de notre discipline ?

Semi-plénières 2

Difficile a priori de penser aux apports majeurs de la sociologie sans s'interroger sur le concept de classes sociales qui constitue une grille analytique centrale pour comprendre nos mondes sociaux et les façons dont ils (dys)fonctionnent. En revenant sur ce concept, les différentes communications aborderont et discuteront des enjeux cruciaux dont celui-ci est porteur : classes en soi et/ou pour soi ? Conscience de classes ? Porosité(s) et recompositions des classes sociales ? Phénomènes de reproductions, de mobilités, de déclassement(s) ? Moyennisation des sociétés occidentales ? Voire société sans classes ? Cette semi plénière posera donc clairement la question : « à quoi bon parler encore de classes sociales ? » et d'ailleurs « comment en parler ? » en s'appuyant sur des enquêtes empiriques de première main (statistiques ou ethnographiques) et des schémas analytiques originaux. Pourquoi, comme le demande Igor Martinache¹, semble-t-il si urgent et « nécessaire » d'évacuer l'enseignement des classes sociales dans les programmes du secondaire par exemple ? Parler de classes sociales implique-t-il de porter un regard marxiste (donc daté ?) sur nos sociétés ?

¹ « Faire l'économie des sciences sociales au lycée ? Des mobilisations feutrées pour enlever le "social" des SES », dans la conférence de 19h « Défendre les Sciences sociales ? »

Mardi 4 Juillet
16h30 - 18h30

2.1 « À quoi bon parler encore de classes sociales ? »

Pôle Cathédrale, amphithéâtre Condorcet

CURAPP et CE de l'AFS

Lise Bernard, CNRS, Centre Maurice Halbwachs

Camille Peugny, Université Paris VIII, CSU-CRESPPA

Cédric Hugrée, CNRS, CSU-CRESPPA; **Etienne Penissat**, CNRS, CERAPS; **Alexis Spire**, CNRS, IRIS, *Les classes sociales en Europe, Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, à paraître chez Agone, octobre 2017.

Animation : **Ana PERRIN-HEREDIA** (CNRS-CURAPP, RT5)

Le thème de la justice sociale, auparavant associé à un horizon égalitaire, s'est accommodé des inégalités dans une perspective d'équité sociale, accompagnant le tournant néolibéral de ces dernières décennies. Il s'est aussi complexifié, en se dotant notamment d'impératifs environnementaux émergents. Dans un contexte récent de montée du populisme de droite et d'idéologies conservatrices, que deviennent les éléments clefs de la justice sociale et environnementale ? **François Dubet** s'efforcera de montrer comment ils procèdent d'une transformation de l'expérience des inégalités sociales qui se diversifient et s'individualisent. Cette longue mutation est associée à une transformation des économies morales qui ne mobilisent ni les mêmes principes de justice, ni les mêmes attributions de causes

aux injustices. Pour **Lilian Mathieu**, les phénomènes contestataires tels que les mouvements sociaux, les émeutes ou les révolutions sont des sites privilégiés d'expression de la justice sociale ou, plus globalement, d'un sens du juste.

Seront notamment abordées et discutées trois approches dominantes en sociologie de la « politique contestataire » : celle (nourrie tant de l'analyse du cadrage que de celle des justifications publiques) qui se focalise sur les discours protestataires ; celle qui s'attache à l'étude des ressorts émotionnels des mobilisations et aux dispositifs qui les nourrissent ; celle enfin qui se réfère au concept d'économie morale forgé par E.P. Thompson. Ce sont les mouvements sociaux qui ont fait également émerger la notion de justice environnementale dont nous parlera **Caroline Lejeune**. Le cadre théorique de la justice sociale a très peu pris en compte les répercussions sociales des perturbations environnementales (Rawls, 2009). Il n'a pas intégré le fait que l'environnement puisse être une nouvelle source d'inégalités. Au cours des années 1980 aux Etats-Unis,

des mobilisations sociales vont mettre en lumière ces liaisons sous-estimées en dénonçant leurs expositions aux nuisances environnementales. Elles contribuent également à faire émerger le cadre d'analyse de la justice environnementale, ce qui va nourrir une réflexion théorique importante dans les milieux académiques anglo-saxons sur l'inclusion des préoccupations environnementales dans le registre de la justice. A partir du cadre de la justice environnementale, nous souhaitons souligner les limites des outils redistributifs de la justice sociale pour considérer les perturbations environnementales comme une source d'inégalités et formuler des réponses adaptées pour réduire ces inégalités, tout en préservant l'environnement.

Mardi 4 Juillet

16h30 - 18h30

2.2 « Justice sociale, justice environnementale »

Pôle Cathédrale, amphithéâtre Montesquieu

RT 21, 38 et 44

François Dubet, Université de Bordeaux, Centre Emile Durkheim, EHESS, a récemment conduit des enquêtes sur la justice sociale ressentie au travail.

Lilian Mathieu, CNRS, Centre Max Weber, est l'auteur de multiples travaux sur les mouvements sociaux.

Caroline Lejeune est membre de l'équipe des humanités environnementales de l'Institut de Géographie et de durabilité de la Faculté des Géosciences et de l'Environnement de l'Université de Lausanne. Ses travaux portent sur la justice écologique dans la théorie politique environnementale à partir de l'analyse des mouvements sociaux.

Animation : **Ivan Sainsaulieu** (Université de Lille/CLERSÉ)

Depuis trente ans et la publication de la Noblesse d'Etat (Bourdieu, 1989)¹, les recherches sur la formation des élites se sont développées dans plusieurs directions, en se concentrant tantôt sur les classes préparatoires, tantôt - mais de façon moindre - sur les grandes écoles elles-mêmes. Des travaux ont ainsi pris l'ENA pour objet, en s'interrogeant sur la formation des futures élites au pouvoir (Bellier, 1990, 1993 ; Eymeri, 2001), ou encore les écoles d'ingénieurs (Duprez, Grelon & Marry, 1991) en étudiant notamment les relations entre différentes écoles et l'insertion dans des postes à responsabilité (Boussard & Buisson-Fenet, 2010 ; Gérard & Wagner, 2015).

Ces différentes contributions étudient à la fois les savoirs et techniques de ces formations, qui fondent le pouvoir dans le futur domaine professionnel, et les dispositions à diriger. Un premier ensemble de travaux, tourné plus spécifiquement vers les filières de classes préparatoires, et plus souvent les filières commerciales, gestionnaires et surtout scientifiques (Blanchard, Orange & Pierrel, 2016 ; Cuhe, 1988 ; Darmon, 2013 ; Saint Martin & Gheorghiu, 1997), insisté d'abord sur les modalités de sélection, sociales et sexuées de ces filières, et ce que cela révèle de la perpétuation (ou du renouvellement très relatif) des futurs détenteurs du pouvoir dans les domaines de la société auxquels ces classes préparent. Ils étudient encore le contenu des formations, le rapport aux contraintes (rapport au temps, à l'étude, etc.) qu'elles requièrent des élèves, les modèles qu'elles promeuvent des futurs professionnels, dirigeants et êtres humains et de leur adhésion au corps professionnel détenteur du pouvoir dans un domaine d'activité. Une partie de ces travaux étudie également l'appropriation de ces contraintes par les élèves, et, selon les profils de ces derniers, les variations ou les difficultés de ces appropriations. Ces recherches peuvent enfin étudier les devenir des étudiants après la classe préparatoire, et établir des types de classes en mettant en correspondance recrutements, formation et devenir des étudiants.

On retrouve ces grandes orientations dans un autre ensemble de travaux qui entrent dans la question par le contexte renouvelé des années 2000, où des politiques d'ouverture sociale de ces établissements ont été affichées au travers des conventions avec des établissements de ZEP (Allouche, 2013 ; Daverne & Dutercq, 2013 ; Nozarian, 2015 ; Pasquali, 2014 ; Van Zanten, 2010). Il se dégage un décalage entre l'ouverture affichée de ces dispositifs avec le recrutement social objectif, ainsi qu'avec leur capacité à faire « réussir » les élèves recrutés au nom de l'ouverture. Ces recherches invitent notamment à questionner les modes de professionnalisation qui disposent à l'exercice du pouvoir et à ses différentes formes, les écoles consacrées à la formation du management des « ressources humaines » proposant des curricula différents, selon qu'il s'agit d'écoles d'ingénieurs, de commerce, de sciences politiques ou encore d'écoles normales supérieures.

Croisant les analyses issues de la sociologie de l'éducation et des certifications, avec celles des classes dominantes, la semi plénière visera à faire parler et discuter les intervenants sur l'état du champ des « écoles du pouvoir », les évolutions et les persistances dans leurs places respectives et leurs recrutements, ainsi que sur ce qu'elles contribuent à transmettre comme dispositions à exercer le pouvoir. La table ronde permettra notamment de confronter les recherches à la fois sur l'« homme » que veulent former ces cursus et sur les savoirs techniques nécessaires à l'exercice des professions dominantes.

Mardi 4 Juillet

16h30 - 18h30

2.3 « Les écoles du pouvoir »

Pôle Cathédrale, amphithéâtre Decoopman

RT 4 et 46

Intervenant.e.s :

Marianne Blanchard, CERTOP - CNRS et ESPE
Toulouse Midi-Pyrénées

Muriel Darmon, CESSP - EHESS, Paris 1

André Grelon, EHESS

Animation : **Fabienne Maillard** (CIRCEFT/Paris 8) et
Elise Tenret (IRISSO/Paris Dauphine)

¹ Les références bibliographiques sont indiquées sur le document mis en ligne sur le site des RT4 et RT46.

Semi-plénières 3

Analyser les transformations de la structure du pouvoir contemporain, suppose d'identifier les logiques de valorisation, de dévalorisation et de conversion des ressources qui permettent de s'y positionner de manière plus ou moins favorable et d'exercer un pouvoir sur les pouvoirs. C'est sur cette base qu'il devient possible d'établir une hiérarchie des pouvoirs et de mettre au jour les luttes que se livrent les différentes fractions des classes dominantes pour imposer leurs principes de légitimité et leurs visions du monde social.

Au niveau « macro », les dernières décennies semblent marquées par la revanche des fractions à capital économique dominant contre celles dont les positions étaient davantage liées à la

détention de capital culturel et à la « main gauche » de l'État. Être dominant dans le champ du pouvoir contemporain dépend ainsi de plus en plus du fort degré et de l'ancienneté de l'intégration au sein de l'ordre économique lequel tend à dicter ses fins aux autres champs dont l'autonomie en est largement affectée.

Ces logiques peuvent être repérées à des niveaux plus « micro ». C'est le cas par exemple de la promotion de l'égalité professionnelle entre les sexes qui trouve des échos particulièrement favorables au niveau des cadres exécutifs. La mobilisation réussie de femmes très diplômées qui, s'appuyant sur des ressources fortement valorisées dans le champ économique, plaident pour une « égalité élitiste » en fournit la preuve. Soutenues dans leurs revendications par certains grands patrons qui voient dans cette mixité nouvelle un atout pour le business et pour leur propre image de "champions du changement", elles parviennent ainsi à accéder aux Conseils d'administration et aux Comités exécutifs. Si la "parité économique" renforce leurs positions dans l'ordre économique, leurs orientations normatives révèlent un "féminisme de marché", peu critique

envers les stratégies économiques des firmes.

Cette emprise du pouvoir économique peut être enfin saisie au niveau des discussions sur les volontés de la Commission européenne dans les réunions internes des associations patronales. Savoir qui peut parler ou non de façon informée de ce qu'attend tel ou tel chef de bureau est bien souvent ce qui détermine en dernier recours ce que sera la ligne retenue et portée par les représentants d'intérêts économiques. La connaissance de l'administration accumulée dans les fédérations patronales fonctionne en situation comme un véritable capital, un capital que l'on pourrait à la suite de Pierre Bourdieu qualifier de « bureaucratique ». Ce capital bureaucratique embarqué du côté des milieux d'affaires est une ressource qui permet aux permanents des fédérations patronales de contourner partiellement les effets de la concurrence économique et de coaguler les intérêts patronaux.

Cette semi-plénière sera l'occasion de réfléchir aux outils intellectuels et empiriques permettant d'approfondir les connaissances des logiques de structuration du champ du pouvoir contemporain dont la composante économique n'est pas la plus accessible.

Mercredi 5 Juillet

11h - 13h

3.1 « Quelles savoirs, quelles enquêtes sur la structure du pouvoir économique contemporain ? »

Pôle Cathédrale, amphithéâtre Montesquieu

CURAPP

François Denord, CESSP-CSE, CNRS-EHESS

Sylvain Laurens, CESSP-CSE, CNRS-EHESS

Sophie Pochic, CMH-PRO, CNRS-EHESS-ENS

Animation : **Rémy Caveng** (Curapp-ESS, CNRS-UPJV)

Après avoir été durablement relégués par le monde politique et une grande partie des sciences sociales, les conflits du travail semblent réapparaître dans l'horizon des préoccupations sociales et scientifiques dans l'Hexagone. Dans un contexte marqué par un chômage endémique, l'intensification des rythmes de travail et l'explosion des formes « atypiques » d'emploi, les mondes du travail paraissent en effet de plus en plus sujets à des formes multiples de mobilisations et de luttes salariales. Si la conflictualité a considérablement diminué depuis les années 1960 et 1970, la France demeure le pays en Europe où les conflits professionnels sont les plus nombreux¹. Entre oppositions interindividuelles - repérées notamment par l'explosion des ruptures conventionnelles -, luttes ponctuelles - mais nombreuses - contre des restructurations ou des liquidations d'entreprise ou mobilisations interprofessionnelles contre des projets de réformes gouvernementales, le travail continue d'être un espace intense de production du social et politique en France en 2017. L'organisation du congrès à Amiens constitue en ce sens un lieu emblématique de ce « retour » de cette question sociale et au-delà des problématiques de classes qui en sont solidaires. Avec Continental, Goodyear ou plus récemment Whirlpool, la ville a été l'épicentre de nombreux combats salariaux, au point d'en devenir des enjeux politiques cruciaux au niveau national (on se souvient encore de l'instrumentalisation du cas de Whirlpool lors de l'entre-deux-tours de la dernière élection présidentielle).

Dans un tel contexte local et national, examiner ces conflits semble un enjeu majeur pour la sociologie française. À partir des interventions suivantes, cette semi-plénière vise non seulement à partager des connaissances nouvelles sur les dynamiques et les propriétés de ces phénomènes sociaux ; mais elle entend aussi interroger la manière d'examiner cet objet très complexe. Volontiers « polysémique, polycénique et polymorphe »², ce phénomène dresse de nombreux obstacles méthodologiques au moment d'identifier ses caractéristiques. Comment rendre compte de son intensité et de sa pluralité ? De nombreux écueils proviennent également du statut du rôle du sociologue et du statut des savoirs qu'il produit. Quel rôle la sociologie suppose-t-elle d'avoir à l'égard des conflits du travail et de ses acteurs ?

Mercredi 5 Juillet

11h - 13h

3.2 « Mondes du travail, conflits du travail »

Pôle Cathédrale, amphithéâtre Condorcet

CE de l'AFS, RT 18 et 34

Cédric Lomba (CSU-CRESPPA) a notamment enquêté dans le secteur de la sidérurgie belge lors de deux plans de restructuration ainsi que dans des entreprises pharmaceutiques. Il a récemment coordonné Fournier P., Lomba C. et Muller S. (coord.) *Les travailleurs du médicament. L'industrie pharmaceutique sous observation* (éditions Erès, 2014).

Maud Simonet (IDHES/ Nanterre) travaille sur les relations professionnelles dans le secteur associatif. Elle est l'auteure, entre autres, de *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?* (La Dispute, 2010). Elle a aussi publié Naudier D., Simonet M. (dir.), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements* (La Découverte, 2011).

Anne Bory (Université de Lille/CLERSÉ) et **Bérénice Crunel** (LaSSP/IEP de Toulouse) font partie du **Collectif du 9 août**, auteur de *Quand ils ont fermé l'usine. Lutter contre la délocalisation dans une économie globalisée* (Agone, 2017). Cet ouvrage retrace la lutte des salariés licenciés de l'usine Molex, dans la commune de Villemur-sur-Tarn, pour empêcher la fermeture de « leur » usine en 2008.

Animation : **Mathilde Pette**, (Perpignan/CRESEM, RT34, CE de l'AFS) et **Maxime Quijoux** (PRINTEMPS/UVSQ, RT18, CE de l'AFS)

1 Kurt Vandaele, "Interpreting strike activity in western Europe in the past 20 years: the labour repertoire under pressure", *Transfer: European Review of Labour and Research*, August 2016 22: 277-294

2 Guy Groux, *Vers un renouveau du conflit social ?*, Paris, Bayard, 1998

Le thème du congrès de l'AFS peut se lire en réaction à la place que la sociologie tient dans la société civile. Parfois perçue comme une science inférieure, selon ses détracteurs, le discours sociologique ne se distinguerait que faiblement des représentations du sens commun ou, à tous le moins, des autres discours sur le monde social proposés par les politiques, les journalistes, voire les économistes. Pourtant la sociologie est capable de dévoiler des faits sociaux, dont l'une des caractéristiques est justement de rester dissimulés. En ce sens, les méthodes de l'enquête sociologique sont particulièrement utiles pour mettre au jour des processus sociaux tels que la domination ou l'instauration de formes de pouvoir. C'est notamment le cas de l'analyse des réseaux sociaux qui, en objectivant les relations sociales entre individus, permet de rendre visibles, au moyen de graphes et d'indicateurs statistiques, les structures de pouvoir. Plusieurs traditions de pensée sociologiques se sont saisies de l'analyse de réseaux pour objectiver les relations de pouvoir, que ce soit la sociologie des professions, la sociologie des élites ou encore la sociologie économique.

Ainsi la tradition des interlocking directorates studies (analyse de réseaux appliquée aux conseils d'administration des grandes entreprises) est marquée, depuis ses origines au début du XX^e siècle, par une longue réflexion sur les relations de pouvoir entre le secteur bancaire et l'industrie. Plus généralement, l'analyse de réseaux est régulièrement convoquée pour décrire les espaces dominants et mettre au jour le rôle structurant des processus relationnels. Les études sur le capital social permettent en outre de souligner l'importance grandissante des réseaux dans la reproduction des inégalités.

Nous proposons lors de cette semi-plénière d'investiguer la capacité de la sociologie à étudier les « réseaux de pouvoir » ET « le pouvoir des réseaux » en croisant sociologie des élites, analyse des réseaux et sociologie économique. La problématique centrale qui sera traitée recoupe les questions suivantes :

Les réseaux sont-ils vecteurs de pouvoir ? Quelle(s) forme(s) de pouvoir l'analyse de réseaux permet-elle d'objectiver ? Est-ce un pouvoir d'une nature et d'un fonctionnement différent d'autres formes de pouvoir ? Comment observer le pouvoir dans les réseaux ?

Nos quatre intervenants répondront à ces questions autour des trois axes suivants :

D'abord, ils aborderont la description des réseaux de pouvoir, leurs formes propres et leurs fonctionnements spécifiques. Existe-t-il des sociabilités inhérentes aux classes sociales supérieures ? Dans quels univers sociaux ces sociabilités s'enracinent-elles ? Ici, on peut traiter des questions comme la fréquentation des écoles privées ou des écoles de commerce, les trajectoires professionnelles spécifiques comme l'exercice dans certains cabinets de conseil ou le « pantouflage », mais aussi les formes de sociabilité mondaine et la culture de l'entre soi.

Ensuite, ils évoqueront l'apport des méthodes pour mesurer et dévoiler ces réseaux de pouvoir dont l'une des caractéristiques est d'être invisibles. Il s'agit ici d'aborder aussi une réflexion plus méthodologique en se demandant comment il convient d'interpréter les structures relationnelles. En effet, la métrique réticulaire ne mesure pas par elle-même les relations de pouvoir. Il conviendrait dès lors de s'interroger sur les conditions mêmes de l'interprétation sociologique.

Enfin, nos intervenants pourront inverser ce questionnement et s'intéresser aussi à la manière dont les relations engendrent du statut et du pouvoir dans les univers sociaux. Dans ce cas, le réseau n'est plus ce que l'on explique, mais participe à la création du pouvoir en ce que l'inégale répartition de l'accès aux relations est un des éléments de la discrimination. Les structures relationnelles produisent des processus sociaux qui s'expriment au niveau méso-social et peuvent devenir des facteurs multiplicateurs des processus de reproduction des inégalités au niveau macro-social.

Mercredi 5 Juillet

11h - 13h

3.3 « Réseaux de pouvoir et pouvoir des réseaux »

**Pôle Cathédrale, amphithéâtre
Decoopman**

RT 12, 26 et 42

Marie-Pierre Bès, LISST, Toulouse

Olivier Godechot, MaxPo, Sciences Po Paris

Emmanuel Lazega, CSO, Sciences Po Paris

Antoine Vion, LEST, Aix-en-Provence

Animation : **Jean Finez** (CLERSÉ/ Université de Lille) et **Elise Penalva** (IRISSO/ Paris Dauphine)

Semi-plénières 4

La notion de socialisation a connu une transformation importante de ses usages dans le champ académique. La définition classique, culturaliste ou fonctionnaliste, centrée essentiellement sur le rôle des institutions, a tout d'abord été remplacée par une conception plus attentive aux processus d'intériorisation et aux rapports sociaux, en particulier sous l'influence des travaux de Pierre Bourdieu qui, à partir des années 1960, ont renouvelé la tradition sociologique française et connu un fort retentissement à l'échelle internationale (Bourdieu, 1979 et 1980). Depuis une vingtaine d'années, l'attention s'est davantage portée sur la forme individuée des processus de socialisation (Lahire, 1998) et sur le rôle joué par les interactions dans la construction des identités individuelles et collectives (Dubar, 1991 ; Darmon, 2006). Cette conférence semi-plénière vise à éclaircir la nature de ces usages et les raisons du succès de cette notion dans le paysage de la sociologie française. Alors que la notion de socialisation est abondamment mobilisée, notamment pour décrire les processus de formation dans le champ éducatif et scolaire, quels sont ses apports heuristiques réels, mais également ses limites ?

Jeudi 6 Juillet

14h - 16h

4.1 « La socialisation : une idée neuve ? »

Pôle Cathédrale, amphithéâtre Decoopman

CURAPP

Muriel Darmon, CNRS, CESSP : « Matériaux pour une histoire courte de la notion de socialisation »

Annabelle Allouch, Université de Picardie, CURAPP-ESS : « Y-a-t-il une limite à la socialisation ? Retour sur le terrain de l'ouverture sociale à l'université d'Oxford »

Julie Pagis, IRIS, EHESS : « Retour (empirique) sur la sociogenèse de l'habitus »

Bertrand Geay, Université de Picardie, CURAPP-ESS : « Penser la socialisation en train de se faire. Autour de quelques matériaux tirés d'une étude longitudinale sur les enfants »

Alice Olivier, Sciences Po (OSC) et Ined (Labex iPOPs) : « Dispositions et contextes : analyser l'orientation d'hommes vers des filières "féminines" de l'enseignement supérieur »

Rémi Sinthon, CNAM, CEET : « La socialisation dans un groupe de pairs masculin: étudier ensemble les conditions d'entrée, les clivages internes et les effets durables »

Animation : **Annabelle Allouch** et **Bertrand Geay**

Si le « pouvoir » de la sociologie est pour partie de dévoiler les logiques de reproduction de l'ordre social et la manière avec laquelle les divers pouvoirs (économiques, politiques, etc.) parviennent à se (re)légitimer et à perpétuer leur domination, il est important que les recherches puissent être rendues accessibles au plus grand nombre, ou qu'elles puissent nourrir le travail des journalistes qui s'adressent aux classes populaires. Or l'expression publique des sociologues semble se déployer principalement au sein d'un pôle de médias à audience fortement dotée en capital culturel (tribunes, interviews voire chroniques dans Libération, L'Obs, Le Monde, Médiapart, France Culture, Le Monde diplomatique, etc.). En

revanche, du côté du pôle des médias à grande audience, cherchant à fédérer les publics les plus divers (comme les chaînes de télévision nationales, les radios commerciales ou encore la presse quotidienne régionale), la parole sociologique est soit rare, soit contrainte par des conditions de production et de diffusion très peu propices à l'exposé d'un raisonnement de sciences sociales.

Cet enjeu est d'autant plus crucial que la sociologie fait aussi régulièrement l'objet d'attaques dans les débats publics et notamment dans ces médias. Qu'il s'agisse du discrédit jeté sur des formations brocardées en « usines à chômeurs » (contre les évidences statistiques), ou de recherches accusées par des journalistes et des responsables politiques, de favoriser une « culture de l'excuse » y compris à l'égard des crimes les plus violents, les discours relayés sur la sociologie dans les médias à grande audience attestent au mieux d'une méconnaissance du travail des sociologues, sinon de logiques de disqualification d'une discipline qui contribue à dévoiler des rapports sociaux de pouvoir et les inégalités sociales qu'ils engendrent. (Réinvestir la presse audiovisuelle, imprimée et/ou numérique de grande diffusion apparaît ainsi comme un chantier stratégique pour la discipline. Pour détourner l'adage, si les sociologues ne se mêlent pas de ces instances de production de réputations à grande échelle que sont les médias, ces derniers se mêlent eux de parler de sociologie, avec les conséquences que l'on peut anticiper sur les financements, les orientations des étudiants, etc.

Jeudi 6 Juillet

14h - 16h

4.2 « Les journalistes et la sociologie : un sport de combat peu pratiqué ? »

Pôle Cathédrale, amphithéâtre Condorcet

CE et RT 37

Samuel Bouron (Paris-Dauphine, IRISSO), membre du CA de l'ASES : « Former les journalistes avec ou contre les sciences sociales »

Patrick Lehingue (U. Picardie, CURAPP-ESS) : « Les usages journalistiques des sondages durant la séquence électorale 2017 »

Julie Sedel (U. Strasbourg, SAGE) : « Ce que l'enquête sur les dirigeants de presse dit du rapport des hiérarchies à la sociologie »

Stéphane Horel, réalisatrice de documentaires (*France 5, Arte*) et journaliste pigiste (*Le Monde*), spécialiste du lobbying et des conflits d'intérêts dans les politiques publiques (environnement, santé publique, etc.), « Mobiliser les sciences humaines et sociales dans des enquêtes journalistiques »

Animation : **Jérôme Berthaut** (U. Bourgogne - CIMEOS, RT37, CE de l'AFS)

Cette semi-plénière a pour objectif d'explorer les conditions de production et de diffusion des raisonnements sociologiques sur le pouvoir dans la presse audiovisuelle, imprimée et numérique de grande audience, en croisant les apports de recherches et les expériences de sociologues et de journalistes dans les médias. Il s'agira de questionner le rapport que les journalistes des médias « grand public » entretiennent avec les sciences sociales, que ce soit au moment de leurs formations, ou dans leurs relations aux enquêtes d'opinion produites par les instituts de sondages. Les liens entre journalistes et sociologie peuvent également être éclairés par les relations que les dirigeants de presse entretiennent avec les sociologues du journalisme sur les terrains d'enquêtes. Cette semi-plénière abordera enfin l'influence des recherches de sciences humaines et sociales sur le travail de journalistes investiguant le champ du pouvoir.

Comment se forme un « esprit de corps » ? Quels sont les mécanismes par lesquels des agents se reconnaissent – par delà toutes leurs différences – comme appartenant à quelque chose de semblable et marquent une frontière vis-à-vis des « autres » ? Souvent évoqué par les agents eux-mêmes au sujet de la haute fonction publique, de la magistrature ou encore de la médecine, cet « esprit de corps » mérite d'être questionné sociologiquement à partir d'enquêtes empiriquement fondées.

Pour le comprendre, on s'interrogera, à partir du cas de la police, sur les manières dont l'ordre institutionnel s'impose aux agents, avant leur recrutement et tout au long de leur « carrière », et s'inscrit, à la fois, dans les corps professionnels et dans les corps physiques. Cette diversité des points d'entrée caractérise chacune des recherches qui apporteront leur contribution à ce questionnement.

L'analyse de la formation des policiers, de leur recrutement aux pratiques de métiers, en passant par les savoirs d'école, permet de saisir et d'observer le travail d'inculcation de l'institution policière. Comment sont recrutés les professionnels ? Selon quelles normes explicites et implicites de sélection ? Quelles sont les conditions sociales, scolaires et professionnelles d'accès aux différents corps de police ? Que transmettent les formations dispensées dans les écoles de police ? Comment se déroule l'apprentissage en pratique lors de la prise de poste et tout au long de la carrière ?

Ces différents moments de l'apprentissage (sélection, formation en écoles, incorporation par la pratique) produisent à la fois de l'unité et de la diversité au sein de l'institution. Quels sont les processus d'unification et de distinction ? Comment les agents intériorisent-ils à la fois un « esprit de corps » et la diversité des métiers de police ? Si on peut facilement considérer que le concours, la formation dans les écoles et les autres signes de « coupures » (l'uniforme, l'arme, le pouvoir...) instituent une séparation entre policiers et profanes, les fortes divisions entre les corps, entre les grades, entre les services, entre les métiers « concrets » interrogent les conditions de possibilité de la formation d'un « esprit de corps ».

Jeudi 6 Juillet

14h - 16h

4.3 « La formation de "l'esprit de corps". Recrutements, savoirs d'écoles et pratiques de métiers dans l'institution policière »

Pôle Cathédrale, amphithéâtre Montesquieu

CURAPP

Intervenant.e.s :

Frédéric Gautier, ESPé, Université de Nantes, CERAPS, « S'y voir avant d'en être. La vocation et l'esprit de corps »

Jean-Michel Schlosser, Université de Reims, CEREP – GREMTOS, « Écoles : formation aux métiers et inculcation de l'esprit de corps »

Marion Guénot, Université Paris VIII, CRESPPA-Labtop, « Devenir "tous pareils" » : esprit de corps et cultures professionnelles en situation de partenariat interministériel »

Adélaïde Bargeau, Université de Strasbourg, Laboratoire Sage, « L'esprit de corps face à l'immixtion d'un tiers : des avocats en interrogatoire »

Animation :

Laurent Bonelli, Université de Paris-Nanterre, Institut des Sciences sociales du Politique.

Elodie Lemaire, Université de Picardie Jules Verne, Centre Universitaire de Recherche sur l'Action Publique et le Politique - Epistémologie et Sciences Sociales.

Laurence Proteau, Université de Picardie Jules Verne, Centre Européen de Sociologie et de Science Politique.

Informations pratiques

Adresses

Les manifestations scientifiques du Congrès se tiendront à Amiens, du 3 au 6 juillet 2107 au sein de trois des sites de l'Université de Picardie Jules Verne :

Au Pôle Cathédrale (Puc), 10 Placette Lafleur (rue Vanmarcke)

Au Pôle Arts, 30 rue des Teinturiers

Au Pôle Sciences, bâtiment des Minimes, 2 rue Edmond Fontaine

Le Mercredi 5 juillet, les congressistes qui s'y seront inscrit.e.s seront attendu.e.s à partir de 20h au **Cirque Jules Verne, Place Longueville** pour la soirée du congrès.

Transports

Agence Buscyclette

Location de vélo à la demi-journée, journée ou à la semaine, entre 2 et 7 euros, possibilité de pré-réserver un vélo en ligne.

Gare d'Amiens, niveau inférieur

47 place Alphonse Piquet

Du lundi au samedi, 9h - 19h

<http://www.buscyclette.fr/>

Réseau de bus Ametis

Pour le **Pôle Universitaire Cathédrale** depuis la gare : ligne B5b : arrêt Saint Leu

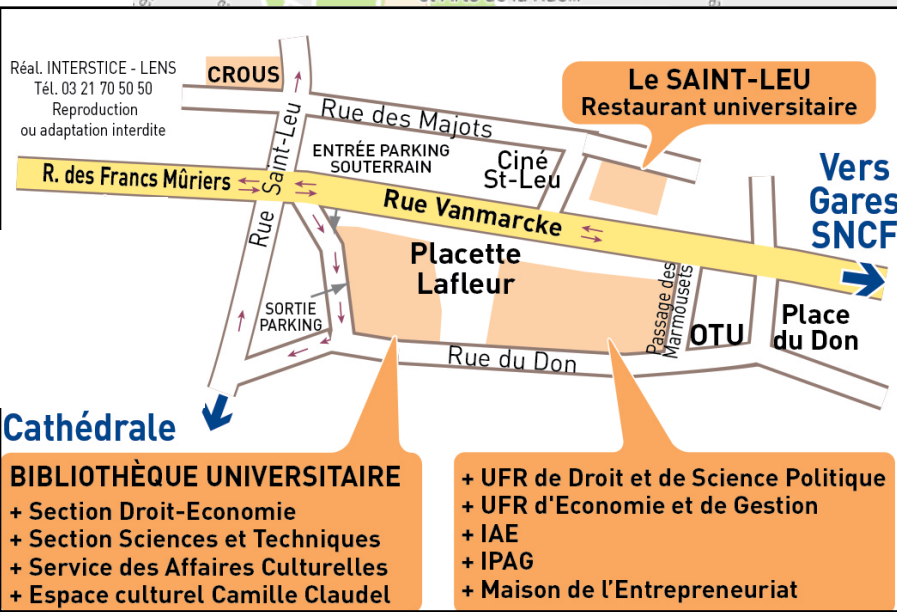
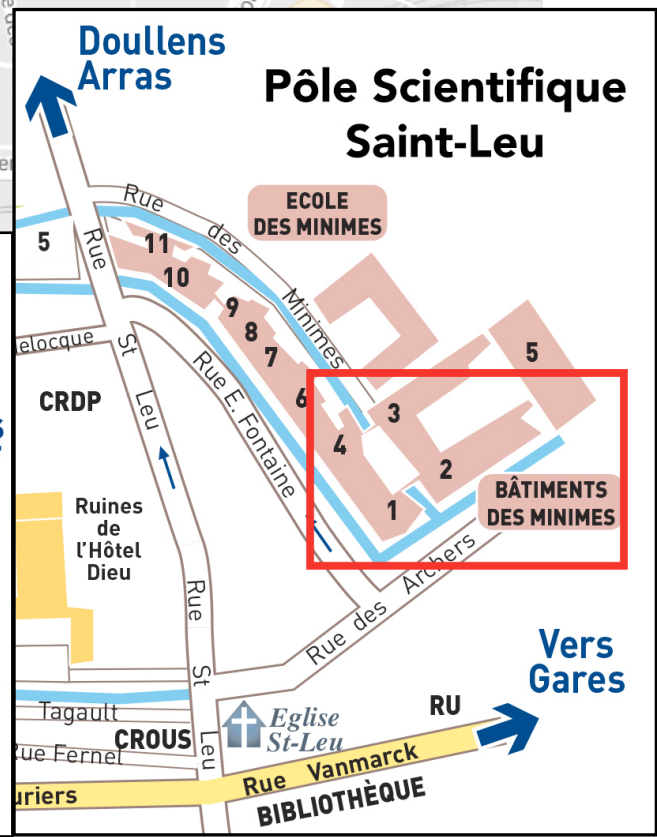
Pour le **Pôle Scientifique depuis la gare** : lignes B9, L3, L4 : Arrêt Eglise Saint Leu

Pour la **Faculté des Arts** depuis la gare : ligne B 9, Arrêt Krüger.

Prix du ticket unitaire : 1,30 €

Carnet de 10 tickets : 10.80 €, en vente à l'agence Ametis, place Alphonse Piquet (place de la gare).

Calculateur de trajet : <http://www.ametis.fr/me-deplacer/mon-itineraire/trouver-mon-trajet/>



BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

- + Section Droit-Economie
- + Section Sciences et Techniques
- + Service des Affaires Culturelles
- + Espace culturel Camille Claudel

- + UFR de Droit et de Science Politique
- + UFR d'Economie et de Gestion
- + IAE
- + IPAG
- + Maison de l'Entrepreneuriat

Réal. INTERSTICE - LENS
Tél. 03 21 70 50 50
Reproduction
ou adaptation interdite